

2 juillet

Groupe
de travail
Nutrition

9 juillet

Matinée « Enjeux environnementaux en
élevage bovin et ovin viande : les outils
disponibles » - Focus sur CAP2ER et HUE

15 juillet

Section
INTERBEU
Bovins

Filière

Plus de « steaks » et de « saucisses » dans les rayons dédiés aux produits végétaux

Définitivement adoptée le 27 mai 2020 à l'Assemblée nationale, la proposition de loi « relative à la transparence de l'information sur les produits alimentaires »



interdit désormais l'utilisation des dénominations animales (steak, filet, saucisse...) pour les produits végétaux. Une décision qui constitue pour INTERBEV et INAPORC un réel progrès en matière de transparence et d'information pour les consommateurs. Le communiqué de presse du 28 mai 2020 rédigé conjointement par les deux interprofessions suscite, depuis, plusieurs reprises dans les médias généralistes et professionnels à l'instar des articles publiés dans [LES ECHOS](#), [LSA](#), [Réussir](#) et [La France Agricole](#). Ces derniers soulignent que cette mesure marque un coup d'arrêt aux habiletés sémantiques qui étaient jusqu'alors utilisées par les fabricants de préparations végétales. Par ailleurs, Marc Pagès – directeur général d'INTERBEV – s'est exprimé le mercredi 17 juin sur [RTL](#) afin d'expliquer en quoi cette mesure était bénéfique pour le consommateur et s'est également entretenu avec un journaliste de [France Inter](#) dont l'actualité a aussi été publiée sur [le site internet](#).

Néanmoins il faut que l'ensemble de la filière reste mobilisé, car pour que l'application de cette importante mesure législative soit effective, il est indispensable que le Gouvernement prenne un décret d'application dans les meilleurs délais.

Section

BOVINS : Application de l'accord interprofessionnel sur la contractualisation Label Rouge

Dans le cadre de ses travaux sur le développement des *Viandes de Bœuf Label Rouge*, la Section bovine



d'INTERBEV a finalisé la circulaire d'application de l'accord interprofessionnel du 22 mai 2019 définissant les règles de contractualisation. S'agissant d'un accord étendu par les pouvoirs publics par l'arrêté du 19 décembre 2019, l'objectif est de garantir sa bonne application. Une note pédagogique est diffusée par la même occasion, reprenant l'essentiel de l'accord interprofessionnel et de sa circulaire pour faciliter la diffusion des informations.

La circulaire répond à toutes les questions qui peuvent se poser lors de son application opérationnelle :

- Quelles transactions sont concernées ?
- Quelles sont les règles de l'accord interprofessionnel dont la conformité doit être vérifiée dans les contrats ?
- Quel est l'organisme tiers en charge du contrôle du respect des engagements ?
- Quel délai de mise en conformité de contrats existants ?
- Quel recours en cas d'absence de contrat ou de contrat non conforme ?
- Comment INTERBEV Bovins garantit la bonne application de l'accord interprofessionnel ?

Une check-list des 12 points à vérifier dans les contrats est également à la disposition des opérateurs pour vérifier facilement la conformité de leurs

contrats Label Rouge avec les dispositions de l'accord interprofessionnel.

Les outils pour s'approprier la contractualisation sont disponibles sur le site INTERBEV :

- [Le guide pratique de la contractualisation bovine](#)
- [L'Accord Interprofessionnel étendu définissant les règles de contractualisation en Label Rouge « Gros bovins de boucherie »](#)
- [La Circulaire d'application de l'Accord Interprofessionnel et l'Attestation de Conformité de l'organisme tiers](#)
- [Un article synthétique : « L'Essentiel » de l'accord](#)
- [L'Accord Interprofessionnel relatif à la méthodologie de calcul des indicateurs de prix de revient](#)

CAPRINS : Très impactée par la crise du Covid-19, la filière viande caprine française reste fortement mobilisée pour maintenir son équilibre

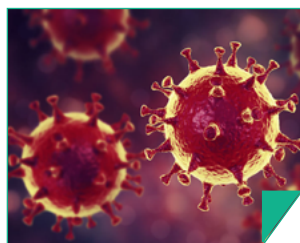
Du fait de sa très forte saisonnalité en termes de mise en marché, la filière française de viande de chevreau a subi de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19. Depuis, elle reste plus que jamais mobilisée pour soutenir les opérateurs au travers d'actions concrètes. Pour la période de Pâques, grâce au dispositif de soutien mis en œuvre, le pire a été évité. La filière caprine se dirige désormais vers un plan d'actions stratégiques permettant de faire évoluer durablement la filière chevreau. [Plus d'infos dans le communiqué de presse diffusé le 18 juin.](#)



R&D

Dossiers Info-Veille scientifique : mise à jour et nouveautés

INTERBEV propose [une veille scientifique, technique et réglementaire](#) sur toutes les controverses sociétales en lien avec nos filières (nutrition, environnement, bien-être animal, sécurité sanitaire, etc.)



Des dossiers, composés de rapports / avis / FAQ / articles scientifiques, sont régulièrement constitués. Sans chercher à se vouloir exhaustif, ces dossiers permettent d'avoir une vision globale et d'approfondir ses connaissances sur des sujets à fort enjeu pour la filière. Les dossiers suivants ont fait l'objet d'une création ou d'une mise à jour récente :

- L'antibiorésistance des bactéries d'origine animale
- Alimentation des ruminants et mesures de santé publique
- Encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST)
- Zoonoses et animaux d'élevage
- Covid-19

Commissions

Retour sur la Commission Enjeux Sociétaux du 16 juin

Lors de cette réunion, un point a été fait sur la diffusion du Pacte pour un Engagement Sociétal et la publication du 1er rapport RSO de la filière lors du Salon International de l'Agriculture : retours professionnels & retombées médiatiques. Les prochaines étapes de la communication professionnelle autour du Pacte sont principalement une vidéo synthétique et pédagogique en cours de réalisation et la préparation d'un séminaire de formation au Pacte et à la RSE pour les entreprises de la filière en fin d'année.

Parmi les actualités des groupes de travail de la commission enjeux sociétaux, un point a été fait sur le déploiement des audits de protection animale à l'abattoir avec formation des auditeurs et validation du formulaire de synthèse des audits. Au niveau environnement, le lancement de l'expérimentation sur l'affichage environnemental est prévu le 18 juin sous l'égide du MTES. INTERBEV y participera pour faire reconnaître les limites des données environnementales actuelles concernant nos produits. Un webinar d'information sur les outils environnementaux disponibles en élevage est prévu le 9 juillet matin. En nutrition, un symposium est organisé avec Terres Univia aux Journées Francophones de Nutrition, le 25 novembre, pour montrer les complémentarités agronomiques, environnementales et nutritionnelles des protéines animales et végétales.

Prochaine commission enjeux sociétaux le 30 septembre après-midi.

Matinée « Enjeux environnementaux en élevage bovin et ovin viande : les outils disponibles » le 9 juillet de 9h30 à 12h. Focus sur CAP2ER et HVE.

Différents dispositifs ont pour vocation d'évaluer la dimension environnementale des fermes : HVE, CAP2ER... L'ambition de la matinée est d'apporter de l'information sur ces démarches pour que les participants cernent clairement l'utilité de chacune

d'elle et l'utilisation qui peut en être faite. Cette matinée s'inscrit dans le programme « OEKO-BEEF » qu'INTERBEV mène avec l'Institut de l'Élevage et l'ADEME pour développer l'écoconception dans les filières herbivores. [Pour s'inscrire cliquer ICI.](#)

Retour sur le groupe de travail bien-être animal du 10 juin

Le groupe de travail bien-être animal de la commission enjeux sociétaux d'INTERBEV s'est réuni ce mercredi 10 juin. Parmi les points actés, un mail de prévention sera diffusé par les fédérations nationales à leurs professionnels afin de se préparer à d'éventuelles périodes de fortes chaleurs qui viendraient perturber le transport des animaux vivants. La trame de la synthèse de l'audit de la protection animale à l'abattoir a été présentée et validée. Le projet Bouv'Innov sur la conception/rénovation de centres de rassemblement a été publié le 30 mars sur le site [bouvinnov.fr](#). Afin de poursuivre ces travaux, l'Institut de l'élevage a déposé un projet d'accompagnement personnalisé des centres de rassemblement qui permettra le développement d'outils collectifs. INTERBEV participe à ce projet de création d'outils de simulation développé par le réseau Anact-Aract. L'objectif du projet est d'accompagner les professionnels dans leurs programmes de conception/rénovation en prenant en compte la santé et la sécurité des travailleurs, le bien-être animal, le sanitaire, la qualité de la viande, la fiabilité du système, l'attractivité des métiers, l'écologie, l'économie et l'efficacité des entreprises. L'appel à projet R&D a été publié ce 2 juin, il contient 8 sujets bien-être animal et est disponible sur le site [interbev.fr en cliquant ICI](#)

Diagnostic interprofessionnel de protection animale en abattoir : formation des auditeurs

Dans le cadre de son Pacte pour un Engagement Sociétal, INTERBEV met en place des outils d'évaluation du bien-être et de la protection des animaux pour toutes les filières et à tous les maillons. A l'abattoir, un diagnostic interprofessionnel de la protection des bovins a été déployé en janvier 2020. Le diagnostic sera réalisé par un auditeur habilité. La sélection des auditeurs a eu lieu en février, ces derniers ont été formés le 19 mai dernier. La liste des auditeurs habilités est disponible sur le site [interbev.fr en cliquant ICI.](#)

Le PACTE

Les initiatives de la filière

Traçabilité, sécurité alimentaire, respect du bien-être animal & qualité des viandes

Créée en 1987, Moy Park Beef Orléans est l'entreprise qui produit les steaks hachés et préparations de viande hachée pour McDonald's France et Belgique.



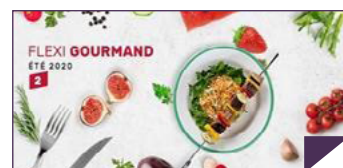
Pour ses approvisionnements, Moy Park Beef Orléans privilégie les partenariats de long terme en se fournissant directement auprès d'une quarantaine d'abattoirs référencés en France, en Irlande et aux Pays-Bas. Un cahier des charges rigoureux impose aux établissements fournisseurs de respecter des exigences en termes de traçabilité, sécurité alimentaire, hygiène, respect du bien-être animal, qualité de la viande...

Retrouvez toutes les initiatives sur le site [interbev.fr en cliquant ICI.](#)

Communication

Les Newsletters FLEXI GOURMAND font le plein d'inspiration pour les gourmets en 2020 !

Depuis le début de l'année 2020 et dans la lignée des précédentes éditions, la newsletter culinaire Flexi Gourmand propose chaque trimestre des idées de recettes flexitariennes et dans l'air du temps diffusées à une large cible de journalistes conso, culinaires....



Ces recettes s'accompagnent également de conseils avisés et de rendez-vous loisirs et détente à ne pas manquer, souvent en lien avec la gastronomie.

Pour varier les saveurs et se faire plaisir, la [newsletter Flexi Gourmand du Printemps 2020](#) suggérait de profiter du confinement pour réaliser des recettes simples et ludiques en famille.

La [newsletter Été 2020](#) diffusée il y a quelques jours propose quant à elle de s'évader en cuisinant des recettes aux notes exotiques, qui font voyager, rien qu'en une bouchée ! A vos fourneaux !

Comités Régionaux

ENJEUX SOCIÉTAUX

INTERBEV Nouvelle-Aquitaine partenaire du 1er salon de l'agriculture 100% en ligne

Le Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine n'ayant pas eu lieu cette année en raison du COVID-

19, il a évolué vers une « Semaine de l'Agriculture » sous forme de plateforme web d'échanges afin que vive malgré tout le grand rendez-vous annuel de l'agriculture régionale. INTERBEV Nouvelle-Aquitaine était partenaire de cet événement 100% digital organisé du 18 au 20 mai. L'agriweb.tv a permis d'illustrer l'agriculture régionale avec des reportages et débats en directs auxquels INTERBEV Nouvelle Aquitaine a été associée sur les thématiques protection animale, alimentation, environnement. Des temps forts autour des produits régionaux ont également eu lieu avec des émissions quotidiennes « Soyons gourmands » alimentées par les vidéos de démonstrations viande, d'animations goût et culinaires de notre interprofession.

Cet événement remporte un beau succès avec 230 000 personnes touchées directement via les réseaux sociaux, 226 000 pour 113 vidéos, 2 360 participants aux débats en live. Aujourd'hui, les vidéos sont toujours en ligne et les débats en replay, afin de poursuivre leur diffusion et assurer des relais sociaux d'ici le prochain salon de l'Agriculture.

